

a connues, obtint de Philomon Wright, en mil huit cent soixante-sept, deux superbes lots, sur une partie desquels sont les bâtisses de l'école St Antoine. La population étant alors trop peu nombreuse et trop pauvre pour subvenir aux frais de la construction d'une maison d'école, le Révérend Père leur vient en aide, au moyen de collectes parmi les propriétaires de moulins, *et avec l'argent de sa corporation*, il fait construire une maison assez spacieuse pour les besoins de la population d'alors.

Nous avons vu plus tard cette maison d'école devenir insuffisante. Alors le susdit Révérend Père, commença la construction de notre vaste et magnifique Collège, et le paracheva au prix d'un labeur incessant et de dépenses considérables subies par la Corporation des RR. PP. Oblats.

En mil huit cent quatre-vingts, le feu détruit notre première maison d'école, aussitôt, nous voyons le Rév. P. Eugène Cauvin, former le projet de la reconstruire, se mettre à l'œuvre, et pour réaliser le montant nécessaire, n'épargner ni fatigues, ni dépenses personnelles, non plus que les sollicitations pressantes auprès de ses amis de Montréal, de Québec et d'Ottawa, auprès de Nos Seigneurs les évêques de St-Hyacinthe et d'Ottawa, auprès du Gouvernement local et du comité de secours pour les incendiés et par un bazar etc., etc.

Tous répondent généreusement à son charitable appel, et lui fournissent pour sa chère population de Hull des secours abondants et inespérés. Aussi après quelques mois seulement, réussit-il à construire la grande et belle maison d'école que nous appelons l'école St-Antoine, laquelle malgré son coût de plusieurs milliers de piastres n'a fait peser pour sa construction aucune charge sur notre corporation scolaire.

Mais les Révérends Pères n'étaient pas encore satisfaits. La population est pauvre et les enfants sont nombreux.

Pour diminuer les dépenses courantes de ce bureau et afin de faire face à de nouvelles exigences créées par les besoins de l'éducation, ils ne craignent pas de s'imposer un nouveau sacrifice.

Le Collège leur a coûté \$ 15,528.91 ; il s'est accumulé contre les commissaires, pour loyer du Collège, une dette s'élevant à \$ 4,037.51 ce qui forme en tout \$ 19,566.42 dix-neuf mille cinq